Tourisme fluvial : la saison débute vendredi sur les canaux de Bretagne

Le Télégramme Patrick Hernot le 03 avril 2023 à 15h41

Le comité régional du tourisme va mener une enquête auprès des randonneurs et des navigants pour mesurer la fréquentation sur les chemins de halage et les canaux mais aussi les potentialités de ce tourisme fluvial en Bretagne.

La saison de la navigation sur les canaux de Bretagne rouvre ce vendredi 7 avril jusqu'au 29 octobre. La Région souhaite développer ce mode de tourisme au fil de l'eau et des chemins de halage.

Comme de nombreux plaisanciers, ce retraité attend avec impatience de larguer les amarres vers des horizons verdoyants. « Je me lasse jamais de cet environnement changeant au fil des saisons, du vert tendre du printemps au vert foncé de l'été », poétise Éric Dejardin, marin d'eau douce assumé depuis plus de 30 ans.

« On n'est pas pris par le temps »

« Avec une vitesse maximale limitée à 8 km/h, on n'est pas pris par le temps. » Cette paisible navigation au fil de l'eau lui a ainsi permis de découvrir la Bretagne intérieure, depuis son port d'attache, à Rohan (56), sur le canal de Nantes à Brest. D'Hennebont (56) à Dinan (22), en passant par Pontivy (56) ou Arzal (56), il a arpenté les 580 km de voies navigables en Bretagne. Ces voies de communication ancestrales sont délaissées pour le transport de marchandises mais appréciée des touristes, toujours plus nombreux à les fréquenter, essentiellement sur les 680 km de chemin de halage.

Les dernières estimations recensent plus de quatre millions d'usagers sur les chemins de halage, un chiffre en hausse de 6 % chaque année, et près de 90 000 passages annuels aux écluses. « Ce réseau de navigation, c'est notre pépite », affirme Anne Gallo, la vice-présidente à la Région, chargée du tourisme et des voies navigables, venue annoncer, ce lundi, à Rohan, l'ouverture de la navigation sur les canaux à partir du 7 avril et jusqu'au 29 octobre prochain… si le niveau d'eau le permet. L'été dernier, la sécheresse avait interdit la navigation sur le canal de Nantes à Brest dès le 12 août.

La Région, propriétaire des canaux mais aussi des berges, emploie 60 agents éclusiers, renforcés durant l'été par 120 saisonniers. (Le Télégramme/Patrick Hernot)

14M€ par an pour la gestion des canaux

La fin d'automne et l'hiver sont, en effet, consacrés à l'entretien des ouvrages (portes d'écluses, quais) et des berges mais aussi au dragage des cours d'eau. Chaque année, la Bretagne, l'une des seules régions de France propriétaire de ses canaux, consacre 14 M€ à la gestion de ce réseau. Après l'installation de bornes de réparation pour les cyclorandonneurs, la Région a décidé d'équiper, cette année, les canaux de 22 bornes à eaux usées pour les plaisanciers, soit une tous les 25 km, une distance correspondant à une journée moyenne de navigation.

Le tourisme fluvial peut devenir un atout pour développer l'attractivité du Centre-Bretagne. « La manne touristique est intéressante pour l'économie locale », admet le maire de Rohan. Pourtant, la petite commune du Morbihan, traversée par l'Oust, n'est pas située sur la partie la plus fréquentée du canal de Nantes à Brest, le plus prisé en Bretagne. « C'est la section entre Redon (56) et Josselin (56) qui attire le plus grand nombre de plaisanciers », précise David Moy, le directeur des canaux à la Région. « Il y a du potentiel à développer en Bretagne, notamment entre Hennebont et Pontivy et sur le canal de l'Ille-et-Rance. Même si le réseau, peu étendu et enclavé, ne permet pas de communiquer avec d'autres régions, il est adapté à l'échelle des vacances », ajoute-t-il. Et pourquoi ne pas combiner les modes de transport, bateau, canoë, vélo, le temps d'une escapade ? C'est une voie à explorer. D'autant qu'une quarantaine de clubs de canoë-kayak sont déjà installés sur les canaux bretons.